

SAS HUISSIERS REUNIS

Office de Mornant

David DI FAZIO – Lionel DECOTTE - Alexis DEROO – Xavier DELARUE

Huissiers de Justice Associés

13 Rue Louis Guillaumond

69440 MORNANT

Tel : 04 78 44 02 14

Fax : 04 78 44 14 75

www.huissiers-reunis-mornant.fr



PROCÈS-VERBAL DE DESCRIPTION

Dossier 2953912

**L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX,
Et le VINGT HUIT JUILLET à 9 heures 30 environ,**

A LA REQUÊTE DE :

Monsieur le Responsable du Service des Impôts des Particuliers (SIP) de LYON 3, 165 Rue Garibaldi 69003 LYON

Ayant pour Avocat plaidant constitué, Maître Florence CHARVOLIN, Avocat Associé de la SELARL ADK, avocat au Barreau de LYON, demeurant 20 boulevard Eugène Deruelle Immeuble le Britannia Bât A 69003 LYON au Cabinet de laquelle domicile est élu.

EN VERTU ET POUR L'EXECUTION DE :

- **Taxe foncière 2019 Rôle n°19/22101**

Mise en recouvrement le 31/08/2019
Majoration le 15/10/2019

- **Taxe foncière 2020 Rôle n°20/22101**

Mise en recouvrement le 31/08/2020
Majoration le 15/10/2020

- **Taxe foncière 2021 Rôle n°21/22101**

Mise en recouvrement le 31/08/2021
Majoration le 15/10/2021

- **Taxe sur les logements vacants 2019 Rôle n°19/74001**

Mise en recouvrement le 31/10/2019
Majoration le 15/12/2019

- **Taxe sur les logements vacants 2020 Rôle n°20/74002**

Mise en recouvrement le 31/10/2020
Majoration le 15/12/2020

- **Taxe sur les logements vacants 2021 Rôle n°21/74001**

Mise en recouvrement le 31/10/2021
Majoration le 15/12/2021

Garantis par :

- Une hypothèque légale du TRESOR PUBLIC du 14 juin 2021 enregistrée au Service de la Publicité Foncière de LYON 3^{ème} Bureau, le 17 juin 2021 sous le numéro d'archivage provisoire 6904P03 V05848,
 - Une hypothèque légale du TRESOR PUBLIC du 28 janvier 2022 enregistrée au Service de la Publicité Foncière de LYON 3^{ème} Bureau, le 31 janvier 2022 sous le numéro d'archivage provisoire 6904P03 V01173.
- D'un commandement de payer valant saisie signifié en date du 20 Mai 2022
 - Et d'une ordonnance rendue sur requête par le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de LYON en date du 07 Juillet 2022 et de la requête afférente en date du 6 Juillet 2022.

AGISSANT CONTRE:

Monsieur _____, né le _____ marié
à Madame _____ sous le régime de la séparation de biens aux
termes de leur contrat de mariage reçu par Maître THELANOR, Notaire à FORT DE
FRANCE (MARTINIQUE) le _____, préalable à leur union célébrée à la Mairie
de FORT DE FRANCE (MARTINIQUE) le _____ domicilié

Lequel est propriétaire, sur **la commune de : 69003 LYON, 48 Rue des Rancy,**

Dans un ensemble en copropriété, un appartement à usage d'habitation, 4^{ème} étage,
palier gauche et d'une cave.

Donné à bail à Monsieur BLONDEAU Jean Pierre.

Cadastré :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
AV	20	48 Rue des Rancy	00ha 04a 27ca
TOTAL			00ha 04a 27ca

Lot 32 (trente-deux) :

Au quatrième étage, un appartement.
Et les 50/1000^{ème} des parties communes générales.

Lot 18 (dix-huit) :

Au sous-sol, une cave portant le numéro 18 du plan du sous-sol.
Et les 1/1000^{ème} des parties communes générales.

Nous, **SAS HUISSIERS REUNIS**, titulaire d'un office d'Huissiers de Justice à Mornant (69440), à 13, rue Louis Guillaumond, l'un d'eux soussigné,

CERTIFIE M'ETRE TRANSPORTE CE JOUR A :

- **LYON (69003) 48, rue des Rancy, au 4^{ème} étage, palier gauche, en sortant de l'ascenseur, afin de dresser Procès-verbal descriptif du bien saisi.**

Là étant, en présence de :

- **Monsieur André MARCHAND, serrurier**
- **Madame Sandrine GAILLIOT, témoin**
- **Madame Virginie FUTELOT, témoin**
- **Monsieur LAMBERT Jean Luc, diagnostiqueur immobilier**

Je signifie l'Ordonnance rendue sur requête par le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de LYON en date du 07 Juillet 2022 et la requête afférente en date du 6 Juillet 2022 à Monsieur BLONDEAU Jean Pierre, ainsi déclaré

Puis, je constate ce qui suit :

CONSTATATIONS

Monsieur BLONDEAU me déclare être locataire de Monsieur _____, propriétaire poursuivi, depuis 1999 par l'intermédiaire de la REGIE CHOMETTE, régie gestionnaire de l'immeuble.

Le loyer mensuel du local qu'il occupe est de 400.00 € environ plus 20 € environ de charges.

Il s'agit d'un appartement situé au palier gauche du 4^{ème} étage, desservi par ascenseur ou escalier.

La porte d'entrée en bois est poste-formée. Elle est équipée d'une serrure centrale à clé ronde et de deux verrous dont un est hors d'usage. Une sonnette est présente et fonctionnelle.

Elle ouvre sur un hall.

HALL :

Le sol est souple. La cueillie inférieure des murs est habillée de plinthes carrelées. Les murs sont tapissés. Le plafond est doublé de plaques de bois. Présence d'un placard haut, fermé par deux portes coulissantes.

En partie Sud de ce hall, je note la présence du tableau électrique, du disjoncteur et de l'interphone.

Ce hall ouvre un couloir fixé Sud/Nord desservant notamment, au Sud, la cuisine.

COULOIR :

Le sol est souple. La cueillie inférieure des murs est habillée de plinthes carrelées. La partie Sud du mur Est est peinte. Le mur Ouest est tapissé jusqu'au trois quarts de hauteur. La partie Nord du mur Est et la partie haute du mur Ouest sont peintes de couleur claire. Le plafond est peint de couleur claire.

L'éclairage artificiel est assuré par une suspension pendante au plafond.

Au Sud, je note la présence d'une porte vitrée à vitrage armé en partie haute et panneau plein en partie basse, surmontée d'un linteau vitré, ouvrant sur la cuisine. A l'Ouest de la porte, je note la présence d'un interrupteur commandant l'éclairage artificiel du couloir en dessous duquel je note la présence d'une prise électrique dont l'installation semble obsolète.

CUISINE :

Le sol est souple. La cueillie inférieure des murs est habillée de plinthes en bois. Les murs sont partiellement habillés de papier peint ou peints de couleur crème. Le plafond est peint blanc.

La pièce est rabotée au Sud/Ouest.

Je note la présence d'une prise électrique au Nord, juste à l'Ouest de la porte d'accès.

Le chauffage est assuré par un accumulateur de chaleur installé au Sud et commandé par un thermostat.

L'éclairage naturel est assuré par une fenêtre à double battant, en double vitrage, sur châssis PVC surmontant une allège en bois dont le bois est moisi, pourri et délité.

L'éclairage artificiel est assuré par une suspension reliée par goulotte en saillie fixée au plafond.

L'équipement de la cuisine est composé d'un évier en émail à un bac avec égouttoir, alimenté par un robinet mélangeur, surmontant un meuble en mélaminé à deux portes. La face d'appui de l'évier est habillée de faïence murale surmontée d'une prise électrique hors d'usage.

La pièce est équipée, au Nord/Est, d'un placard mural fermé par une porte poste-formée en bois, équipée d'une serrure à clé, la clé étant présente.

Il m'est déclaré par Monsieur BLONDEAU que le sol souple couvre un sol composé de tommettes.

A l'encoignure Nord/Est, juste au Sud du placard mural Nord/Est, l'encoignure est percée d'une bouche condamnée.

La cueillie supérieure Est est équipée d'un caisson au-devant duquel présence des conduites d'arrivée d'eau générale.

Le **compteur d'eau** est situé au-dessus du robinet d'alimentation de l'évier et présente un index de **537 m³**.

Au Nord/Ouest, présence d'une installation Gaz que Monsieur BLONDEAU me déclare ne pas utiliser pour des raisons de sécurité puisque complètement obsolète.

La partie basse du mur Nord est équipée d'une prise téléphone à l'Ouest de l'accès à la salle de bains.

Le mur Nord est percé, à l'Ouest, d'une porte ouvrant sur la salle de bains.

SALLE DE BAINS :

La porte d'accès, plane, est en bois.

Il s'agit d'une pièce semi-aveugle puisque l'éclairage naturel est assuré par la partie haute percée du mur mitoyen de la cuisine.

Le sol est souple, sur plancher selon déclaration qui m'est faite. La cueillie inférieure des murs est habillée de plinthes en bois. Les murs sont tapissés. Les faces d'appui de la baignoire et de la vasque sont faïencées. Le plafond est peint de couleur claire.

Présence d'une prise électrique à l'encoignure Sud/Ouest.

L'éclairage artificiel est assuré par un bloc néon fixé au-dessus de la vasque, commandé par un interrupteur à l'entrée.

L'équipement sanitaire est composé d'une baignoire métallique dont le tablier est en mélaminé, alimentée par un robinet mélangeur relié à un flexible de douche avec sélection douche/robinet.

Il est également composé d'une vasque sur colonne en émail blanc, fixée au mur Ouest et alimentée par un robinet mélangeur.

Un cumulus suspendu de marque Sauter est installé à l'encoignure Sud/Ouest.

COULOIR (A NOUVEAU) :

Il est habillé d'un sol souple.

A noter également la présence de plaques en contreplaqué au sol juste au Nord de l'accès aux WC.

Monsieur BLONDEAU me déclare qu'il a été obligé de poser cet habillage de fortune du fait de l'affaissement d'un carreau du carrelage au sol couvert par le sol souple, ce que je constate effectivement.

Ce couloir dessert également, à l'Est, un WC et au Nord, une chambre.

W.C :

Il est desservi par une porte poste-formée en bois équipée d'une poignée ronde fonctionnelle et d'un verrou à tirette. Le seuil est habillé d'une baguette.

Il s'agit d'une pièce aveugle dont le sol est souple. La cueillie inférieure des murs est habillée de plinthes en bois. Les murs et le plafond sont peints de couleur crème.

La pièce est équipée d'étagères et de placards suspendus.

L'éclairage artificiel est assuré par une ampoule fixée au linteau intérieur de la porte.

Une conduite est présente à la cueillie supérieure Est.

L'équipement sanitaire est composé d'une cuvette anglaise surmontée d'une chasse d'eau dorsale, commandée par un bouton poussoir à simple débit.

COULOIR (A NOUVEAU) :

En direction du Nord, le mur Ouest est équipé d'un radiateur électrique de marque Radial de facture assez ancienne.

Il m'est déclaré par Monsieur BLONDEAU qu'une prise électrique est présente à la cueillie inférieure Ouest du couloir.

Ce couloir dessert au Nord une chambre.

CHAMBRE :

L'accès se fait par une porte poste-formée à l'Est de laquelle je note la présence d'un double interrupteur. Le seuil est habillé d'une baguette.

Cette porte est surmontée d'un linteau vitré, lui-même surmonté d'un panneau bois. Le linteau vitré est cassé.

Le sol de la chambre est habillé de parquet. La cueillie inférieure des murs est habillée de plinthes hautes en bois. Les murs sont tapissés. La partie supérieure des murs et le plafond sont peints de couleur claire. Le plafond, les cueillies supérieures et l'encoignure Nord/Ouest sont fissurés.

La pièce est équipée d'un placard mural triangulaire à l'encoignure Nord/Ouest, fermée par une porte poste-formée en bois.

La pièce est également équipée d'une cheminée en marbre avec foyer en fonte hors d'usage.

L'éclairage naturel est assuré par une fenêtre à double battant, en double vitrage, sur châssis PVC, sécurisée par un garde-corps métallique dont l'allège et les tableaux en bois sont fissurés.

L'éclairage artificiel est assuré par un plafonnier à spot fixé au plafond.

La chambre ouvre, au Sud/Ouest, sur une alcôve ouverte dont l'ouverture est surmontée d'un linteau ouvert.

Le montant entre la porte du couloir et l'ouverture de l'alcôve est équipé d'une prise téléphone en partie basse.

ALCOVE :

La cueillie inférieure des murs est habillée de plinthes hautes en bois. Les murs sont tapissés. Le plafond est peint de couleur claire.

La partie centrale haute du mur Sud est équipée d'une prise électrique.

CAVE :

L'accès aux caves se fait, au-rez-de-chaussée, derrière l'ascenseur, par une porte fermée à clé, ouvrant sur un escalier descendant sur un couloir.

La cave saisie termine le retour du couloir.

Elle est fermée par une porte en bois à lames verticales.

Le sol est en terre battue, les murs sont en pierres sèches, le plafond en béton est voûté. L'aération est assurée par un soupirail.

Le Syndic de copropriété est la REGIE SLCI SIMONEAU.

Les boîtes aux lettres sont situées à droite du hall d'entrée.

La porte de l'immeuble est équipée d'une platine de rue avec caméra.

(voir clichés photographiques)

Ayant terminé par-là mes constatations à 10 Heures 30 et répondu à la mission qui m'avait été confiée, j'ai de tout ce que dessus rédigé le présent Procès-verbal de Constat pour être remis au requérant et pour servir et valoir ce que de droit, auquel j'ai annexé divers clichés photographiques pris par mes soins.

Clos et signé pour le présent Procès-verbal de Constat.

Xavier DELARUE
Huissier de Justice



CLICHES

PHOTOGRAPHIQUES



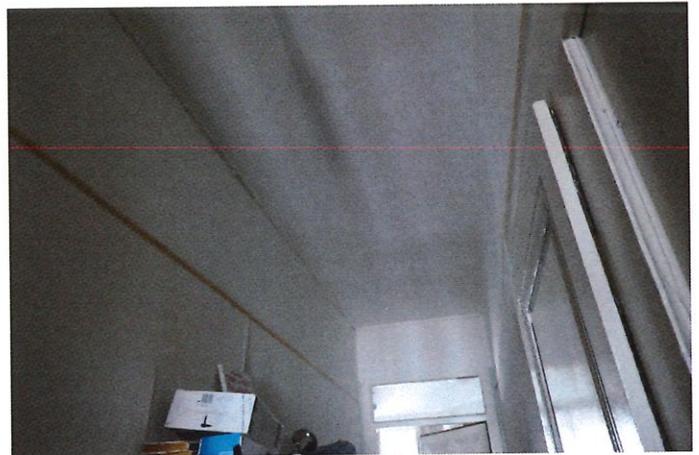
P1080160



P1080161



P1080162



P1080163



P1080164



P1080165



P1080166



P1080167



P1080168



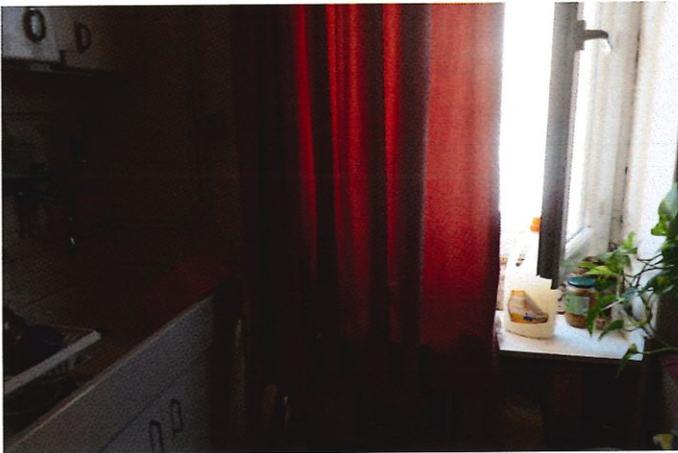
P1080169



P1080170



P1080171



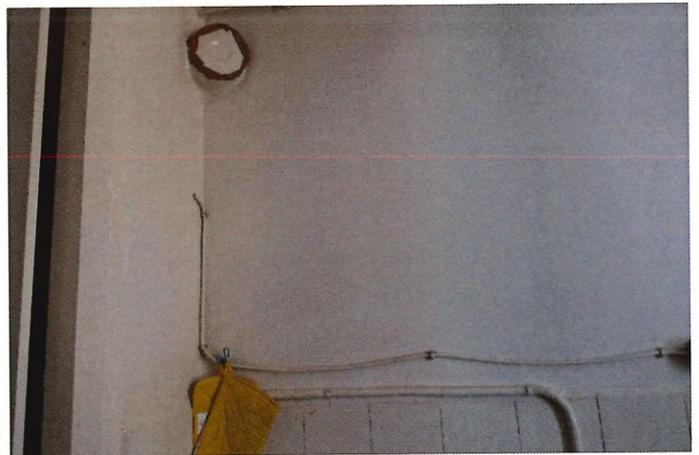
P1080172



P1080173



P1080174



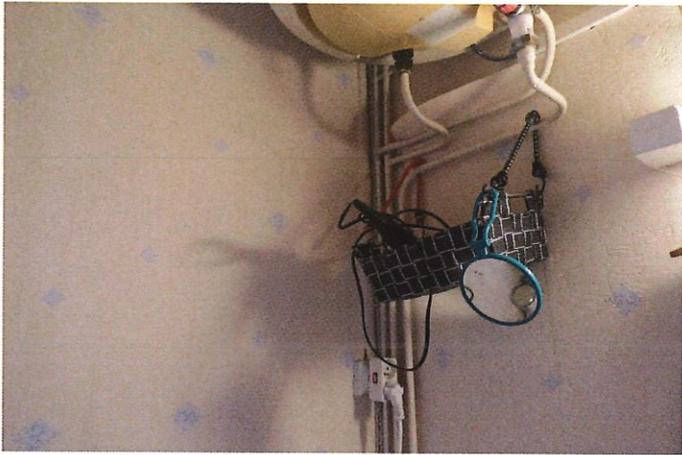
P1080175



P1080176



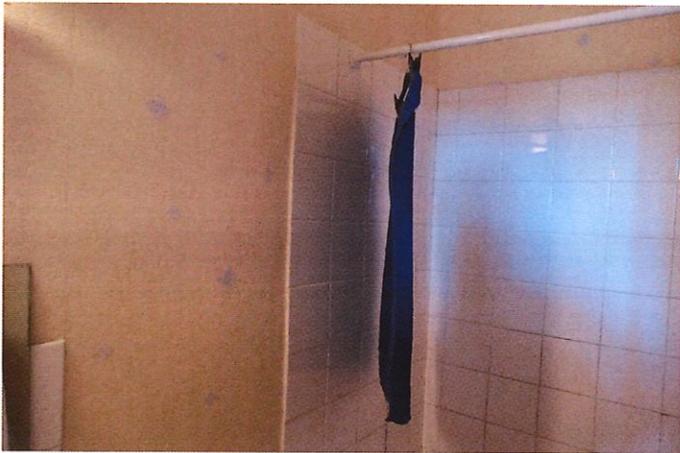
P1080177



P1080178



P1080179



P1080180



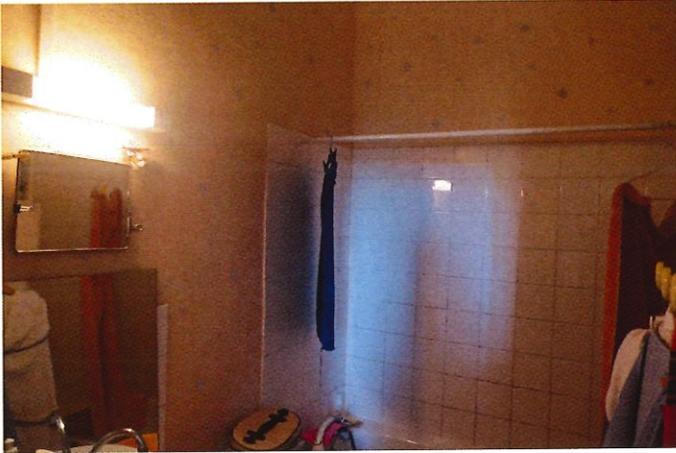
P1080181



P1080182



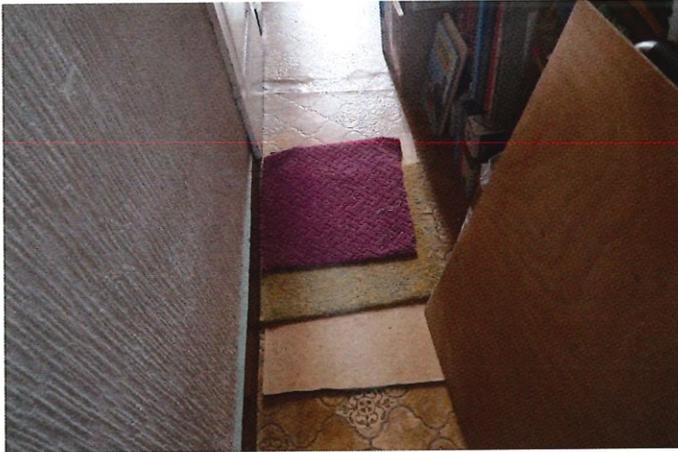
P1080183



P1080184



P1080185



P1080186



P1080187



P1080188



P1080189



P1080190



P1080191



P1080192



P1080193



P1080194



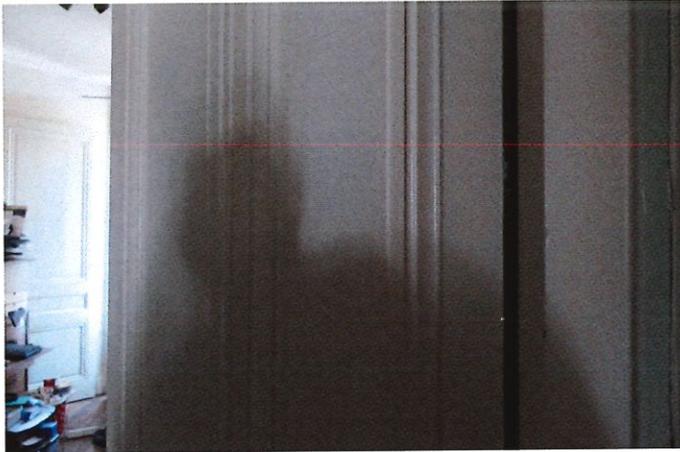
P1080195



P1080196



P1080197



P1080198



P1080199



P1080200



P1080201



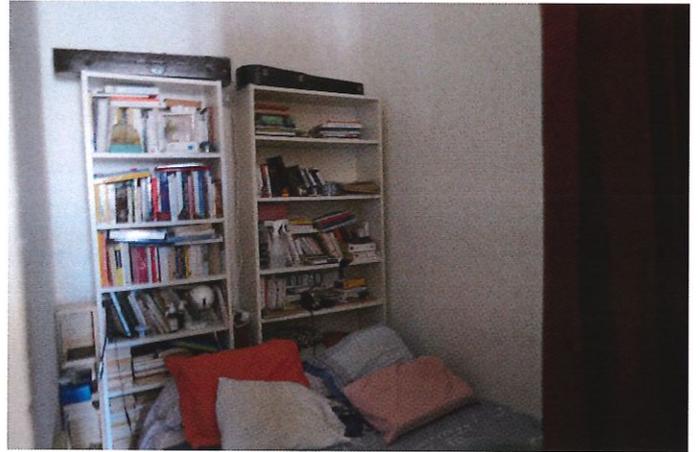
P1080202



P1080203



P1080204



P1080205



P1080206



P1080207



P1080208



P1080209



P1080210



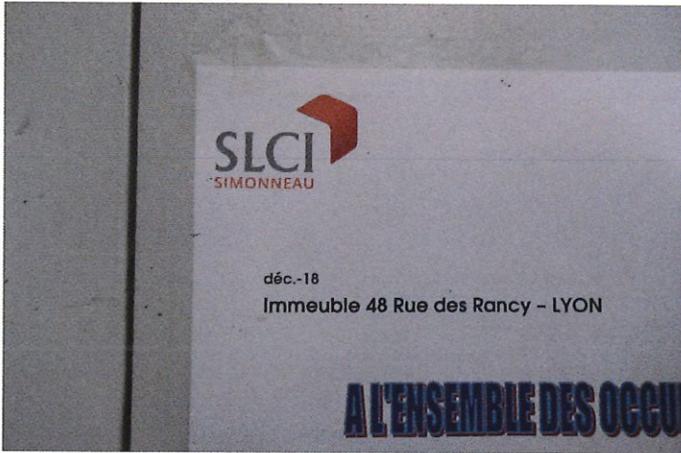
P1080211



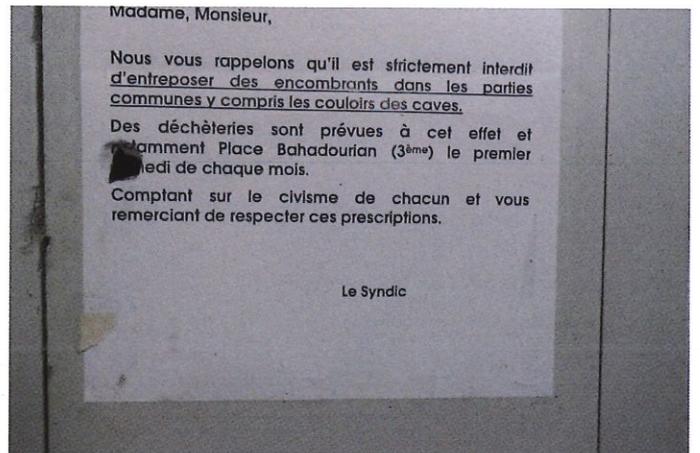
P1080212



P1080213



P1080214



P1080215



P1080216



P1080217



P1080218



P1080219



P1080220



SERRURIER

MARCHANT
André
[Signature]

TEMOIN

FUTEOT Virginie
[Signature]

TEMOIN

GALIOT
Sandrine
[Signature]



SAS HUISSIERS REUNIS
D. DIFAZIO - L. DECOTTE
A. DEROO - X. DELARUE
Huissiers de Justice
13 Rue Louis Guillaumond
69440 MORNANT
Tél : 04.78.44.02.14
Fax : 04.78.44.14.75
mornant@huissiers-reunis.fr
www.huissiers-reunis-mornant.f

PROCES VERBAL DE CONSTAT

En date du VINGT HUIT JUILLET
DEUX MILLE VINGT DEUX

Références :

2953912/PHC/2953912

A LA DEMANDE DE Monsieur le Responsable du Service des Impôts des
165 Rue Garibaldi
69003 LYON

La copie du présent acte comporte 13 feuilles.

Xavier DELARUE



COUT ACTE	
EMOLUMENT ART. R444-3	
.....	295,94
D.E.P.	
Art.A444.15	
VACATION	
.....	
TRANSPORT	
.....	7,67
H.T.	303,61
TVA 20,00%	60,72
TAXE FORFAITAIRE	
Art. 302 bis Y CGI.....	
FRAIS POSTAUX	
.....	
DEBOURS	22,00
T.T.C.	386,33

